



Compte-rendu **Réunion des Référénts de Quartiers** **18 février 2017, 11h salle du conseil**

I Bilan depuis la dernière réunion

- Point sur les travaux du Mont présentés sur plan lors de la dernière réunion : les travaux se terminent, une zone 30 au niveau du plateau a été instaurée. L'effet plateau a été accentué pour un ralentissement plus prononcé. Les trottoirs se terminent.

- Les radars pédagogiques, un rue de l'Eglise, avec un retour des données prévu. M. le Maire propose de laisser les 2 radars prévus à demeure (dont l'un est déjà « rue de l'Eglise) et pose la question de l'utilité de radars supplémentaires vu l'étendue de la ville et le nombre de routes sur lesquelles il faut réduire la vitesse. Les rues évoquées par les référents : rue du Varlin avec l'arrivée du nouveau lotissement des Hérons, rue du Corselin, rue de l'Est Mont.
Des idées ont été avancées comme la création de zone de refuge avec passage alterné mais il faut vérifier la faisabilité sur place en prenant les mesures. Monsieur le Maire relève tout de même le fait que sur ce genre d'aménagement, les personnes peu patientes passeront outre la vitesse limitée pour passer avant le véhicule en face, d'où des risques d'excès de vitesse.
L'idée d'installer un sens unique ou un stop a été évoquée et sera rediscutée lors de la commission générale prévue fin février.
Pour l'heure, les autres radars devraient être installés, sur proposition des référents et si tout le monde est d'accord, soit au Mont, et entre le Château du Ganspette et l'Ecole, 3 autres à Bleue-Maison entre la gare et Market, entre Bayenghem et la rue du Mont, et entre la rue du Sart et le rond-point de Bleue-Maison.
Il faut savoir qu'un radar pédagogique mobile coûte environ 2000 euros et que nous avons obtenu un tarif préférentiel grâce à l'achat groupé effectué par la CAPSO.

- La sécurité évoquée sur le tronçon du Gandspette entre la crèche et la rue du Cluse par l'aménagement d'un stationnement à cheval sur les trottoirs et de façon alternée droite/gauche devrait être prévu sur 3 ans en même temps que les travaux de borduration que doit effectuer la CAPSO.
Un référent demande pourquoi ne pas envisager des trottoirs jusqu'au rond-point de Bleue-Maison pour améliorer la sécurité des piétons.

M. le Maire répond, qu'après les travaux du Mont avec une belle enveloppe du Département, il faut désormais 3 à 4 ans pour espérer avoir une nouvelle aide, car il faut en laisser pour d'autres communes.

II Proposition pour la sécurité

- La proposition de l'installation d'un éclairage au niveau du passage piéton après le croisement du Cluse rue Ganspette près de l'arrêt de bus a été accepté par l'ensemble des référents et permettront aux enfants descendant du bus d'être vus par les automobilistes après ce carrefour très fréquenté aux heures de pointes.

III Informations diverses

- Villages et marais propres, en partenariat avec la CAPSO et la Région des Hauts de France, mobilisation des habitants
Cette fois-ci 2 points de départs : à Bleue-Maison à l'école, mais aussi à la salle polyvalente, le dimanche 19 mars à 9h.
- Elections municipales, sollicitation des habitants ou des référents pour le dépouillement, nombreux se proposent, mais le jour des élections les habitants peuvent venir aider.
- Aménagement du parking de la gare, projet en partenariat avec la CAPSO, cela revient à 1,10 €/m², 44 places devraient être opérationnelles cet été.
- Question du lieu des encombrants pour la gare, suite à l'aménagement du parking ?
A étudier...
- Des caméras (projet sur l'ensemble du territoire) seront installées à la gare, au rond-point de Bleue-Maison, en haut du Cluse, rue du Mont, sur la Place et à la mairie.

IV Vos doléances

- Les collecteurs de verre et vêtements sur le parking de Market devraient être mis côte à côte et non face à face ce qui favorise le dépôt au sol de débris ou autres déchets. La disposition face à face à découvert devrait diminuer la tentation de laisser des packs de bières ou sachets au sol.
- Sur le parking de Market pour aller à la station essence, on note la présence d'un grand trou très dangereux pour les voitures et les piétons, M. le Maire précise que le trou a déjà été rebouché par les services techniques municipaux, et que maintenant c'est Market qui doit trouver une solution ou nous trouverons une solution ensemble, nous devons le contacter.
- Chemin de la Vlotte, il faudrait installer une poubelle pour les pêcheurs.

- A l'Estabergue, lors de grandes pluies, le fossé a tendance à déborder, le diamètre du tuyau est à vérifier.

IV Organisation de « Nos quartiers en Fête ! »

- 1) Concept de la fête : 6 quartiers, 6 fêtes, chaque vendredi soir, les habitants rapporteront leur pique-nique, boissons, gobelets, sacs poubelles.
- 2) La municipalité mettra à disposition, chaises, tables, tonnelles et produira les flyers distribués par les référents dans leur quartier, et publiera des affiches annonçant ces 6 semaines de fêtes !
- 3) Etant donné que cette fête qui durera plus d'un mois est vouée à remplacer la fête de la musique qui s'essouffle, M. le Maire indique que chaque quartier peut inviter un groupe de musique local qui seraient rémunérés au même titre que ceux qui intervenaient lors de la fête de la musique soit 100 euros la prestation.
- 4) Les Eperlecquois peuvent participer aux fêtes des autres quartiers.
- 5) Détermination des lieux, des quartiers et des dates des fêtes des 6 quartiers, par tirage au sort cette année. Les quartiers se verront attribuer l'année suivante une date en fonction de l'évolution du calendrier : exemple la fête du quartier 6 fixée cette année au 9 juin, passera au 4 mai en 2018, le quartier 5 au 1^{er} juin, le quartier 1 au 8 juin...etc...

Tirage au sort des dates et des quartiers associés

Quartier 1 : Bleue-Maison, le 2/06, terrain de tir à l'arc à Bleue-Maison
Référents organisateurs : Sandrine Desoutter, Hugues Lavogiez

Quartier 2 : La Poste, le 19/05, ancienne station d'épuration, cube aux verres
Référents organisateurs: Jean-Michel Guillemant, Anthony Barbier

Quartier 3 : Le Mont, le 12/05, Rue de l'Ouest-Mont, au cube aux verres
Référents organisateurs : Joël Vilain, Antoine Tuso, Jean-Paul Fenart

Quartier 4 : Le Ganspette, le 5/05, soit à la crèche, ou devant la Pharmacie, ou dans la cour d'Ecole du Ganspette en fonction de la météo
Référents organisateur : Christian COVIN

Quartier 5 : Le Centre, le 26/05, parking de la maison paroissiale
Référents organisateurs : Douglas Verscheure, Régis Dourlens

Quartier 6 : Le Cluse, le 9/06, parking de la M.A.S
Référents organisateurs : David Cocquempot, Carole Amagat, Didier Vandaele

Une réunion d'organisation générale sera programmée fin mars début avril.
Les référents organisateurs organiseront la distribution des affiches et des invitations qui seront distribuées par les référents et habitants souhaitant nous rejoindre.

Nous remercions l'ensemble des élus et référents de quartiers présents lors de cette réunion qui a permis d'avancer et de traiter des questions et de commencer à organiser « Nos quartiers en fête ».

**Laurent Denis, Maire
Béatrice Dewilde, Adjointe,
Chargée des Relations à la population**